

DESTINATION

**SCIENCES PO**

**TOUT-EN-UN**

**Concours Paris**

Laurent Gayard,  
Virginie Speller,  
Didier Perthus,  
Ronan Crézé,  
Benjamin Chevalier,  
Édouard Couëtoux,  
Sara Lafarge  
Marie-Françoise André,  
Sophie Gallix  
*Avec la contribution de*  
Marie-Pierre Petit et Yveline Renaud

**ARMAND COLIN**

Conception graphique de la couverture : Marse  
Maquette intérieure : Hokus Pokus Créations

Mise en page : Belle Page

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Armand Colin, 2018

Armand Colin est une marque de Dunod Éditeur  
11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff  
[www.armand-colin.com](http://www.armand-colin.com)

ISBN 978-2-200-62343-2

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# Table des matières

Les auteurs .....	8
Introduction .....	9
S'inscrire à Sciences Po Paris .....	11

## PARTIE 1

---

### HISTOIRE

<b>1</b> Introduction à l'épreuve d'histoire .....	20
--	----

#### SOUS-PARTIE 1

---

#### Croissance économique et mondialisation depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle

<b>2</b> Le décollage industriel .....	28
<b>3</b> L'avènement de l'économie-monde .....	36

#### SOUS-PARTIE 2

---

#### La guerre et les régimes totalitaires au XX<sup>e</sup> siècle

<b>4</b> La Première Guerre mondiale : l'expérience combattante dans une guerre totale .....	50
<b>5</b> Les régimes totalitaires dans l'entre-deux-guerres : genèse, points communs et spécificités .....	60
<b>6</b> La Seconde Guerre mondiale et ses conséquences .....	81
<b>7</b> La guerre froide, conflit idéologique, conflit de puissance : l'exemple de Berlin (1945-1989) .....	96

## SOUS-PARTIE 3

---

**La République française face aux enjeux majeurs  
(fin du XIX<sup>e</sup> siècle-XX<sup>e</sup> siècle)**

<b>8</b>	<b>La République, trois républiques .....</b>	<b>114</b>
<b>9</b>	<b>La République et les évolutions de la société française ...</b>	<b>130</b>
<b>10</b>	<b>La République face à la question coloniale .....</b>	<b>142</b>
<b>11</b>	<b>La guerre d'Algérie.....</b>	<b>156</b>

## PARTIE 2

---

**MATHÉMATIQUES**

<b>1</b>	<b>Présentation de l'épreuve et méthodologie .....</b>	<b>166</b>
<b>2</b>	<b>Le point sur les équations .....</b>	<b>169</b>
<b>3</b>	<b>Le point sur la résolution de systèmes .....</b>	<b>172</b>
<b>4</b>	<b>Le point sur les inéquations .....</b>	<b>175</b>
<b>5</b>	<b>Les polynôme de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degré .....</b>	<b>179</b>
<b>6</b>	<b>Opérateurs.....</b>	<b>183</b>
<b>7</b>	<b>L'ensemble de définition d'une fonction .....</b>	<b>186</b>
<b>8</b>	<b>Les limites.....</b>	<b>189</b>
<b>9</b>	<b>La continuité et la dérivabilité.....</b>	<b>193</b>
<b>10</b>	<b>Le tableau des dérivées usuelles .....</b>	<b>194</b>
<b>11</b>	<b>L'étude d'une fonction .....</b>	<b>196</b>
<b>12</b>	<b>Les fonctions usuelles .....</b>	<b>201</b>
<b>13</b>	<b>Les suites arithmétiques et géométriques .....</b>	<b>213</b>
<b>14</b>	<b>Le comportement d'une suite.....</b>	<b>215</b>
<b>15</b>	<b>Les suites récurrentes.....</b>	<b>217</b>

<b>16</b>	<b>Les statistiques descriptives</b> .....	220
<b>17</b>	<b>Le dénombrement</b> .....	222
<b>18</b>	<b>Les probabilités conditionnelles</b> .....	224
<b>19</b>	<b>Les principales lois discrètes</b> .....	226
<b>20</b>	<b>Géométrie plane</b> .....	229
<b>21</b>	<b>Trigonométrie</b> .....	231

### PARTIE 3

#### SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

<b>1</b>	<b>Présentation de l'épreuve et méthodologie</b> .....	236
<b>2</b>	<b>Dans un monde aux ressources limitées, comment faire des choix ?</b> .....	241
<b>3</b>	<b>Comment répartir les revenus et la richesse ?</b> .....	245
<b>4</b>	<b>La production</b> .....	249
<b>5</b>	<b>La coordination par le marché</b> .....	264
<b>6</b>	<b>La monnaie et le financement</b> .....	281
<b>7</b>	<b>Quels sont les grands équilibres macroéconomiques ?</b> .....	294
<b>8</b>	<b>Régulations et déséquilibres macroéconomiques</b> .....	300
<b>9</b>	<b>Croissance, fluctuations et crises</b> .....	308
<b>10</b>	<b>Mondialisation, finance internationale et intégration européenne</b> .....	315
<b>11</b>	<b>Les processus de socialisation et la construction des identités sociales</b> .....	323
<b>12</b>	<b>Comment les individus s'associent-ils pour constituer des groupes sociaux ?</b> .....	335

<b>13</b>	<b>Contrôle social et déviance</b> .....	343
<b>14</b>	<b>Ordre politique et légitimation</b> .....	357
	<b>Regards croisés 1 : L'intervention de la puissance publique dans la régulation des économies</b> .....	367
	<b>Regards croisés 2 : Comment un phénomène social devient-il un problème public ?</b> .....	375
	<b>Regards croisés 3 : Comment les rapports sociaux s'organisent-ils au sein de l'entreprise ?</b> .....	379

PARTIE 4

---

**LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE**

<b>1</b>	<b>Présentation de l'épreuve et conseils de révision</b> .....	386
<b>2</b>	<b>La méthode du commentaire</b> .....	398
<b>3</b>	<b>Outils pour l'analyse des textes</b> .....	409

PARTIE 5

---

**ANGLAIS**

<b>1</b>	<b>Présentation de l'épreuve et méthodologie</b> .....	428
<b>2</b>	<b>Grammaire</b> .....	433
<b>3</b>	<b>Vocabulaire</b> .....	447
<b>4</b>	<b>Civilisation : The United States</b> .....	487
<b>5</b>	<b>Civilisation : The United Kingdom</b> .....	503

## PARTIE 6

**SUJETS D'ANNALES CORRIGÉS**

<b>Histoire - Composition :</b>	
<b>Sujet corrigé n° 1</b> .....	526
<b>Histoire - Composition :</b>	
<b>Sujet corrigé n° 2</b> .....	532
<b>Histoire - Étude critique de document :</b>	
<b>Sujet corrigé n° 3</b> .....	538
<b>Histoire - Étude critique de document :</b>	
<b>Sujet corrigé n° 4</b> .....	542
<b>Mathématiques :</b>	
<b>Sujet corrigé n° 1</b> .....	546
<b>Mathématiques :</b>	
<b>Sujet corrigé n° 2</b> .....	563
<b>Sciences économiques et sociales :</b>	
<b>Sujet corrigé n° 1</b> .....	579
<b>Sciences économiques et sociales :</b>	
<b>Sujet corrigé n° 2</b> .....	586
<b>Français-philosophie :</b>	
<b>Sujet corrigé n° 1</b> .....	594
<b>Français-philosophie :</b>	
<b>Sujet corrigé n° 2</b> .....	600
<b>Anglais : Sujet corrigé n° 1</b> .....	606
<b>Anglais : Sujet corrigé n° 2</b> .....	613

# Les auteurs

**Laurent Gayard** est docteur de la mention Études politiques de l'EHESS, professeur certifié d'histoire-géographie, professeur rattaché à l'IEP de Paris – Paris School of International Affairs (PSIA) et professeur d'histoire contemporaine et de culture générale en prépa IEP à l'Institut des sciences et techniques humaines (ISTH).

**Virginie Speller** est professeure de mathématiques et de statistiques, elle accompagne des candidats pour la préparation de concours.

**Didier Perthus** est professeur d'économie en formations supérieures (Sorbonne Université) et enseigne les sciences économiques en lycée dans l'académie de Paris.

**Ronan Crézé** est professeur agrégé de sciences économiques et sociales, enseignant en lycée et chargé de conférence de méthode à l'Institut d'études politiques de Lille.

**Benjamin Chevalier**, ancien étudiant et diplômé de Sciences Po Lille, est professeur agrégé de sciences sociales à Sciences Po Strasbourg.

**Édouard Couëtoux**, diplômé de Sciences Po Rennes et ancien étudiant de Sciences Po Lille, professeur agrégé de sciences économiques et sociales dans l'académie de Lille.

**Sara Lafarge** est professeure agrégée de sciences économiques et sociales au lycée Robespierre d'Arras.

**Marie-Françoise André** est docteur et agrégée de Lettres modernes. Elle enseigne la littérature et la philosophie en classes préparatoires aux grandes écoles au lycée Montaigne de Bordeaux.

**Sophie Gallix** est professeure et coordinatrice du pôle langues de l'école d'ingénieurs Estaca. De langue maternelle anglaise, elle a enseigné l'anglais et l'anglais des affaires en entreprises, écoles supérieures et classes préparatoires.



# Introduction

## 1 Le concours de Sciences Po Paris

L'Institut d'études politiques de Paris (IEP de Paris), plus communément appelé « Sciences Po », est issu de la fondation de l'École Libre des Sciences Politiques, fondée en 1872 par le politologue Emile Boutmy. Le fondateur de Sciences Po donne aujourd'hui son nom à l'un des principaux amphithéâtres de l'école, dans lequel les 12 007 candidats qui se sont présentés en 2014 espéraient un jour prendre place pour poursuivre leur scolarité dans l'un des grands établissements les plus prestigieux de France, mais aussi l'un des plus sélectifs.

En effet, même si 2014 a enregistré une légère baisse du nombre d'inscrits (12 007 en 2014 contre 12 962 en 2013, soit une baisse de 7,4 %) et une légère augmentation de la proportion d'admis, de l'ordre de 9,8 %, il y avait 7 680 présents au concours pour 1 463 admis. En Master, ils furent 4 327 en 2014 pour 1 347 admis.

L'IEP de Paris est l'un des dix instituts d'étude politique français. Les neuf autres se situent à Aix-en-Provence, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Paris, Rennes, Strasbourg, Toulouse et Saint-Germain-en-Laye. Associé à la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP), l'IEP de Paris forme l'ensemble nommé Sciences Po.

En 2016, les épreuves écrites auront lieu février et les résultats d'admissibilité seront annoncés fin mars. Les entretiens oraux d'admission auront lieu en mai pour des résultats annoncés fin juin.

L'épreuve d'admissibilité de Sciences-Po Paris se compose de trois éléments :

- une épreuve d'histoire, coefficient 2, d'une durée de quatre heures ;
- une épreuve à option au choix de littérature-philosophie, mathématiques ou de sciences économiques et sociales, coefficient 2, d'une durée de trois heures (les candidats pouvant choisir l'option qui leur convient, indépendamment de la série choisie au baccalauréat) ;
- une épreuve de langue étrangère au choix parmi les langues suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais ou russe, coefficient 1, d'une durée d'une heure et demie.

## 2 Objectif et structure du manuel

Ce manuel a donc pour objectif de proposer aux étudiants souhaitant concourir aux épreuves écrites d'admissibilité une synthèse claire et complète des différents programmes et modalités des épreuves.

Les connaissances et méthodes requises pour ces épreuves s'appuient sur les programmes des classes du secondaire mais requièrent aussi, de la part des candidats, une connaissance plus pointue des différentes notions. Ainsi, et c'est aussi une des caractéristiques de Sciences Po, une bonne connaissance de l'actualité et une capacité d'analyse et de synthèse est requise pour chacune des trois épreuves.

Nous avons donc l'ambition, dans chacune des parties de cet ouvrage, de permettre au candidat de retrouver les **thématiques et notions principales** qu'il doit nécessairement maîtriser dans l'optique du concours et de le guider à travers la **methodologie du concours** grâce à un certain nombre de **sujets corrigés**, afin de lui donner les outils nécessaires pour se préparer au mieux.

Chaque partie de cet ouvrage est construite de la manière suivante :

- une présentation des épreuves,
- des conseils de méthode pour chaque type d'épreuve,
- une partie cours comportant la synthèse des notions à maîtriser impérativement pour chaque chapitre,
- des sujets type concours entièrement corrigés et commentés.

Il va sans dire que le travail de préparation du concours exige du candidat un certain nombre de lectures annexes, aussi certains chapitres sont accompagnés d'**extraits** ou de **résumés des titres les plus importants** afin de pouvoir guider les candidats dans leurs démarches et leurs recherches biographiques.

Cet ouvrage a été conçu avant tout dans le but de présenter de la façon la plus claire et la mieux structurée possible le contenu qui correspond au programme du concours. Il ne s'agit pas de perdre le lecteur dans une somme de connaissances encyclopédiques, ce qui n'est pas l'objectif du concours, mais de l'amener à pouvoir intégrer les notions essentielles et à maîtriser les aspects essentiels des matières qu'il aura choisi de travailler.

Nous espérons ainsi que cet ouvrage pourra vous fournir un outil de travail utile et quotidien et nous vous souhaitons bien évidemment la meilleure réussite possible.

Les auteurs

# S'inscrire à Sciences Po Paris

## 1 La procédure d'inscription

Il existe de nombreux modes d'inscription à Sciences Po. Avant tout, regardez quelle voie vous concerne. Selon votre cas, vous aurez le choix entre deux voies ou une seule.

Votre situation	Votre mode d'accès au Collège
Baccalauréat français en France	Procédure par examen
Baccalauréat français hors France	Soit examen, soit procédure internationale
Diplôme étranger en France	Soit examen, soit procédure internationale
Diplôme étranger hors France	Procédure internationale
Élève d'un lycée conventionné	Soit procédure CEP, soit examen
Cursus intégré	Inscription dans une Université étrangère

### DÉFINITION

**Le Collège de Sciences Po** est le premier cycle de l'Institut des Sciences politiques de Paris.

Il est l'équivalent d'une Licence.

Vous vous inscrivez donc bien au Collège, même si vous êtes en classe de Terminale

### REMARQUES IMPORTANTES

- Dans trois cas, le candidat a le choix – passer l'examen d'entrée, ou choisir la procédure internationale : dossier, CV, épreuve de synthèse avant l'entretien oral ; passer l'examen d'entrée ou choisir la procédure CEP.
- La procédure CEP est la procédure qui concerne les lycées en convention avec Sciences Po. La volonté est de rééquilibrer les chances entre les candidats et de donner un autre accès à des lycéens moins favorisés. Leurs épreuves sont de nature différente : une revue de presse et un grand oral.
- La procédure par double cursus concerne des universités étrangères très prestigieuses, dans lesquelles il est très difficile d'entrer. Par ailleurs, les frais de scolarité sont souvent très lourds.

#### 1.1 Le Collège universitaire et son double choix de programme

Dans le dossier de candidature, il vous sera demandé de choisir obligatoirement deux programmes.

Deux options s'offrent à vous : un campus en région ou un double diplôme.  
Le jury est souverain : il peut vous affecter dans l'une de vos deux candidatures.

### a Les campus en région – 1 ville de province tournée vers une région du monde.

- Asie – Le Havre – enseignement en anglais – apprentissage de langues asiatiques
- Allemagne – Nancy – programme trilingue : français, allemand, anglais
- Monde hispanophone – Poitiers
- Europe centrale et orientale – Dijon
- Moyen-Orient – Méditerranée – Menton
- Monde euro-américain – Reims
- Afrique – Reims

### b Les doubles diplômes :

#### ◆ Doubles diplômes français

Ce sont des partenariats entre des Universités – Panthéon Sorbonne Paris 1 – Sorbonne Sciences – Sorbonne Lettres. Ils permettent de coupler l'enseignement de Sciences Po avec un cursus de sciences, de sciences humaines ou de sciences sociales.

### c Doubles diplômes étrangers :

Attention : ils sont très sélectifs. Ils concernent de très grandes universités étrangères, qui vont de Columbia University, Berkeley, à Keio University à Tokyo.

## 2 La constitution du dossier

Attention à la date limite, dans les tout premiers jours de janvier !

### 2.1 Les éléments administratifs

- Le formulaire d'inscription : renseignements personnels et scolaires.
- Une copie d'une pièce d'identité : passeport, carte d'identité ou carte de séjour.
- Les frais d'inscription : 150 €.

### 2.2 Les éléments de votre parcours

#### a Parcours scolaire

- Les bulletins de notes de vos années d'études secondaires : classes de Seconde, Première et début de terminale.

- Apportez beaucoup de soin à la présentation de vos scans. Présentez une année par scan et veillez à aligner les bulletins, à les placer dans le même sens, à les laisser lisibles.
- La taille des pièces jointes est limitée à **2 Mo** par pièce jointe. Vous pouvez vous servir du logiciel SmallPDF, qui réduit le volume des pièces scannées.
- Le relevé de notes des épreuves anticipées au baccalauréat
- Pour la candidature par voie internationale, deux lettres de recommandation

## b Parcours personnel

- Vos résultats aux concours nationaux ou internationaux, scolaires (Concours Général des lycées, Olympiades académiques de mathématiques, etc.), sportifs, artistiques. N'indiquez que les récompenses qui valorisent votre candidature.
- La lettre de motivation.
- Pour la candidature par voie internationale, un CV.

## 3 La lettre de motivation

Au-delà de ce que vous pourrez lire sur la page du site de Sciences Po Paris consacrée à la question [[sciencespo.fr/admissions/fr/college-examen-motivation](http://sciencespo.fr/admissions/fr/college-examen-motivation)] et des nombreux exemples que vous trouverez sur internet, essayons de comprendre l'esprit de la lettre demandée, de concevoir le contenu de la vôtre, et de la mettre au point.

### 3.1 L'esprit de la lettre

« La motivation ne s'énonce pas, elle se démontre »

#### a Ce que demande Sciences Po

À la lecture de ce qu'indique la page du site de Sciences Po Paris, un certain nombre d'idées interpellent :

- À partir d'événements votre parcours personnel et de votre projet, justifier de votre intérêt pour le collège universitaire de Sciences Po et le contenu des programmes que vous avez choisis.
- Présenter les **benefices de vos expériences personnelles** (qui n'apparaissent pas dans votre dossier) et **les mettre en relation avec le contenu de ces programmes**.
- **Exposer que vous pourrez apporter** à la communauté étudiante de Sciences Po.

L'exercice va donc vous demander :

- De **bien connaître le contenu de la formation** Sciences Po et des programmes choisis.
- De **passer en revue les expériences** (scolaires et extrascolaires) **de votre parcours** qui ne peuvent être évaluées au vu de votre dossier.
- **D'avoir une idée de projet** ou tout au moins de domaines professionnels vers lesquels vous souhaitez vous diriger.

## b Pourquoi une lettre de motivation ?

### ◆ Le « profil » attendu

Sciences Po cherche à recruter de très bons éléments aux parcours variés qui ne soient pas uniquement de très bons élèves : les activités qu'ils présentent à l'appui de leur candidature font preuve :

- **D'engagement** : activités intenses ou pérennes, associations, projets...
- **D'ouverture culturelle** dans le domaine des sciences humaines et à l'international.
- Une **cohérence** entre le parcours, le programme d'études choisi et les **projets d'avenir**.

### ◆ Le « poids » de la lettre de motivation

La lettre est prise en compte dans le dossier et d'autant plus importante que Sciences Po ne demande pas de CV. Dans la suite de la procédure de recrutement, elle servira de base de discussion lors de l'entretien oral : attention alors à rester cohérent(e) dans votre discours !

## c Ce qu'elle est/ce qu'elle n'est pas

Ce qu'est la lettre de motivation	Ce que n'est pas la lettre de motivation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La présentation d'un échantillon d'événements issus de votre parcours personnel qui justifient du choix de Sciences Po, et plus précisément de certains programmes du collège Sciences Po.</li> <li>• Des arguments issus de ce que vous avez pu acquérir lors d'expériences personnelles précises et qui démontrent votre ouverture, votre culture et votre engagement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des considérations d'ordre général sur la réputation de l'école.</li> <li>• Des convictions intimes non justifiées par des expériences personnelles vécues.</li> <li>• Le récit de l'ensemble de vos expériences personnelles : il s'agit de ne retenir que celles qui sont intéressantes pour justifier d'un atout et de le relier au projet Sciences Po.</li> </ul>

## 3.2 La préparation de la lettre de motivation

### a Repérer les éléments intéressants de mon parcours personnel

#### ◆ Dans mon parcours scolaire

- Choix d'options, spécialités, thèmes d'études en rapport avec Sciences Po et les programmes choisis

Vos choix d'option de seconde puis d'option et de spécialité en 1<sup>re</sup> et Terminale peuvent être révélateurs de votre projet. Relevez également les sujets que vous avez pu approfondir en TPE, études spécifiques ou exposés, et qui sont en relation avec les études vers lesquelles vous vous dirigez :

- Renforcement linguistique et culturel

Si vous avez fait une partie de votre scolarité dans un pays étranger, cela justifie de votre niveau linguistique et au-delà d'une ouverture culturelle. N'omettez pas de relever, un passage en section européenne ou internationale. Vos voyages linguistiques sont aussi à associer à la découverte d'une culture. De même, le fait d'être issu d'une culture différente est un gage d'adaptation et de capacité à comprendre que chacun aborde le monde de façon différente. L'étude d'une langue particulière peut être intéressante en termes d'ouverture et pour démontrer de votre capacité à vous investir...

- Participation à la vie de l'établissement

Avoir été élu délégué de classe ou au Conseil de la vie lycéenne, « tutorer » un élève plus jeune, etc., justifient de votre engagement.

### ◆ Dans mes activités culturelles, associatives et sportives

- Quelles activités retenir ?

Exercer une activité **bénévole** au sein d'une association démontre d'une capacité à s'engager. Attention cependant à ne pas préciser le nom de l'association s'il marque une tendance religieuse, politique ou syndicale. **La pratique d'une activité sur le long terme** est une preuve de persévérance ! Ce n'est pas tant le fait que vous ayez étudié le piano qui intéressera le jury au-delà de votre culture musicale, que les dix années pendant lesquelles il vous aura fallu vous « accrocher » en solfège et organiser votre travail pour pouvoir mener en parallèle vos devoirs et vos gammes. **La participation à des compétitions ou concours** prouvera votre capacité à vous dépasser. Pourquoi à votre avis les grandes écoles comme Sciences Po sont-elles si heureuses d'intégrer des sportifs ou des artistes de haut niveau ? **Certaines activités, certains sports, véhiculent des valeurs fortes** : les arts martiaux ou l'apprentissage en conservatoire pour la rigueur, les sports d'endurance pour la ténacité, ceux à risque pour l'audace. Participer à un orchestre ou à un groupe musical, occuper un poste à responsabilités dans une association, etc., sont aussi les preuves de capacités à s'investir au sein d'un ensemble. **Les voyages** ne présentent d'intérêt que s'ils proposent une ouverture culturelle notable (continent éloigné, culture peu connue), si vous les avez organisés vous-mêmes ou êtes parti dans un cadre spécifique : un roadtrip en Europe organisé entre copains a de l'intérêt (organisation, vie de groupe), la participation à une construction d'école en Afrique également, mais pas 15 jours en club de vacances en Casamance !

- Comment les présenter ?

Il convient de choisir celles, pratiquées un minimum de temps et qui démontrent d'une compétence personnelle attendue par le jury (voir 3.1.b) Ce qui signifie pour chacune, se poser la question « Quel est l'intérêt de cette activité ? ».

Pour la présenter, il est préférable de commencer par ce qui est le plus bel atout de l'activité en question : « Pendant 10 ans, j'ai étudié le piano en école de musique, ce qui m'a obligé(e) à... » puis d'introduire au besoin les mots-clés associés aux compétences que vous voulez mettre en valeur : projet, engagement, bénévolat...

### ◆ Dans mon approche du monde professionnel

Vous pouvez relever les contacts que vous avez pu avoir avec des professionnels des métiers concernés par vos choix d'orientation.

**Le stage de « fin de collège-début de lycée »** mérite d'être mentionné s'il vous raccroche à ce projet d'études : entreprise d'un secteur concerné rencontre de professionnels, ou encore si ce stage, dans un autre domaine d'activités, vous a permis de réorienter vos projets.

Recherchez dans vos **emplois d'été ou occasionnels** ce qui peut être formateur en termes d'ouverture ou d'engagement.

### b Intégrer la formation choisie entre mon parcours et mon projet

- L'analyse précédente de votre parcours vous a fait remémorer des événements peut être oubliés : relevez ce qui ont pu être à l'origine de votre choix d'études à Sciences **Po** et comment ils peuvent s'articuler ou être révélateurs d'un projet. Exemple : « au cours de cette enquête pour le TPE, j'ai rencontré un journaliste formé à Sciences Po qui m'a fait découvrir cette formation ».
- Listez les **contenus des programmes choisis qui s'articulent avec vos activités** et reliez-les. Exemple : « ce bilinguisme me fait choisir le campus franco-allemand de Nancy ».
- Relevez les activités de la communauté Sciences Po qui s'inscrivent dans le prolongement de vos activités. Exemple : « Dans le prolongement de ce bénévolat, je rejoindrai l'association AXIT ».

## 3.3 La mise au point de la lettre de motivation

### a Construction

#### ◆ Accrochez votre interlocuteur

Commencez par parler des événements issus de votre parcours et qui vous font postuler à Sciences Po et éventuellement les programmes que vous avez choisis.

#### ◆ Argumentez à partir d'expériences précises

Il s'agit de démontrer que ces expériences correspondent à la fois :

- Aux contenus proposés : « cette expérience d'échange scolaire m'a donné l'envie de m'immerger plus longuement dans un système de formation étranger comme vous le proposez... ».
- Aux compétences du profil attendu : engagement, ouverture, et d'autres qui peuvent vous sembler importantes.



Une fois le courrier rédigé, il convient de le relire et de se poser deux questions :

- Aurais-je pu envoyer le même courrier à une autre formation ?
- Un autre candidat aurait-il pu envoyer le même courrier que moi ?

Si la réponse à l'une ou l'autre de ces questions est « oui », c'est que vous n'avez pas suffisamment « ciblé » les spécificités de la formation et précisé vos expériences personnelles. Recommencez !

## **b** Mise en forme

Vous disposez d'un espace de 1 000 mots pour écrire votre lettre en ligne. Comme vous le conseille Sciences Po, préparez-la sous Word, relisez-la et faites-la relire avant de la « copier/coller dans cet espace ».

### ◆ Les éléments formels

Commencez sur la première ligne par « Mesdames, Messieurs » et terminez, après la conclusion, sur une ligne distincte avec une formule de politesse simple : « Recevez, Mesdames, Messieurs, mes plus sincères salutations ». Le contenu du courrier se rédige en langage courant. Enfin, apposez dans le bas à droite de votre lettre, votre prénom (en minuscules) puis votre NOM (en majuscules).

### ◆ Une écriture efficace

Le style utilisé doit permettre de lire rapidement tout en intéressant rapidement votre interlocuteur. Pour cela :

- Limitez la longueur de vos phrases à 20 mots, choisissez des mots courts et « parlants ».
- Placez ce qui est important en début de phrase.
- Évitez les formules désuètes (« je sollicite », « dans l'attente »), les tournures qui alourdissent le style comme le participe présent et préférez le futur, plus positif, au conditionnel.

Bien entendu, n'envoyez pas votre courrier sans avoir corrigé ou fait corriger les fautes d'orthographe !



PARTIE 1  
**HISTOIRE**

## CHAPITRE 1

# Introduction à l'épreuve d'histoire

L'épreuve d'histoire est une composante essentielle du concours d'entrée à Sciences Po Paris. D'une durée de 4 heures et de coefficient 2, elle fait appel à la culture historique et politique du candidat tout autant qu'à ses qualités de synthèse. En effet, il ne s'agit pas d'une épreuve d'érudition et l'on n'attend pas du candidat des connaissances encyclopédiques mais on lui demande de montrer qu'il a une compréhension claire des enjeux et problématiques des grandes périodes historiques étudiées et que cette compréhension s'appuie sur une bonne maîtrise des enjeux et des acteurs. Il sera aussi apprécié que le candidat puisse être capable de souligner de temps à autre le lien qui peut s'établir entre histoire et problèmes actuels.

## 1 L'épreuve d'histoire

L'épreuve d'histoire se compose de deux exercices obligatoires.

### 1.1 La composition

Le candidat devra tout d'abord traiter sous la forme d'une composition d'histoire l'un des deux sujets proposés, correspondant au programme des classes de première de lycée général, à savoir « Questions pour comprendre le vingtième siècle ». Le programme défini pour l'épreuve d'histoire du concours de Sciences Po reprend les thématiques du programme de première mais il met l'accent sur l'étude des économies-monde pour la première grande partie (Croissance économique et mondialisation depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle) et replace l'étude du phénomène colonial exclusivement sur le terrain français pour la troisième grande partie (La République Française face aux enjeux majeurs. Fin du XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle).

La composition doit permettre au candidat de montrer qu'il sait analyser et problématiser un sujet, maîtriser les connaissances nécessaires et organiser sa réflexion mais elle requiert aussi du candidat qu'il soit capable de croiser avec pertinence les thématiques étudiées et de démontrer la maîtrise d'une large culture historique tout en développant une réflexion claire et bien structurée. Il ne s'agit pas cependant de faire la démonstration d'une culture encyclopédique. N'oubliez pas que la première qualité privilégiée par le concours d'entrée à Sciences Po est l'esprit de synthèse.

## 1.2 L'étude critique de documents

La deuxième partie de l'épreuve est constituée de l'étude critique d'un ou deux documents qui doit permettre au candidat de montrer qu'il est capable de rendre compte du contenu du document et de mettre en œuvre une analyse historique, thématique et critique de celui ou de ceux-ci. Le ou les documents doivent être précisément replacés dans leur contexte et le candidat doit montrer ce qu'ils apportent à la compréhension des situations et des processus historiques. Il s'agit donc non seulement d'être capable de dégager le sens des documents mais de souligner également leurs limites et d'éclairer leurs apories.

## 2 Les thématiques et périodes au programme

### 2.1 Croissance économique et mondialisation depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle

Cette thématique illustre bien la dimension toujours très contemporaine des épreuves d'histoire de Sciences Po. Il s'agit en effet ici de comprendre les tenants et aboutissants des bouleversements qui transforment les sociétés européennes, puis américaine, russe, japonaise et enfin l'ensemble du monde en étudiant les différents aspects de ce que les historiens ont prénommé la Révolution industrielle, tout en saisissant le lien qui existe entre les innovations du XIX<sup>e</sup> siècle et la progressive mise en place d'une économie mondialisée. Ce chapitre comporte donc une importante composante socio-économique.

Pour autant, l'étude successive des différentes économies-monde est aussi l'occasion de comprendre les logiques s'appliquant aux Relations Internationales, entre 1850 et nos jours, dimension fondamentale de l'enseignement dispensé par Sciences Po Paris. Ce premier grand chapitre d'histoire impose donc d'entrée de jeu une règle essentielle au candidat au concours d'entrée à Sciences Po Paris : la maîtrise de l'actualité tout autant que celle des connaissances historiques qui permettent de l'éclairer.

### 2.2 La guerre et les régimes totalitaires au XX<sup>e</sup> siècle

Cette seconde grande partie du programme des épreuves d'histoire au concours d'entrée à Sciences Po Paris s'organise autour de deux notions essentielles : la compréhension de la nature des conflits modernes, de la guerre totale et industrielle à la guerre froide, et celle du phénomène totalitaire, déterminant pour l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle. Il est évident que la connaissance de l'arrière-plan historique constitué par l'émergence de nouvelles idéologies et de nouvelles techniques au XIX<sup>e</sup> siècle est un préalable indispensable à la compréhension de ces phénomènes.

## 2.3 La République française face aux enjeux majeurs, fin du XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle

Ce chapitre montre comment le régime républicain s'est ancré en France à partir de la III<sup>e</sup> République, puis à travers les refondations nécessaires représentées par les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> Républiques. Il montre aussi de quelles manières ce régime a été confronté à la persistance d'inégalités socio-économiques (question ouvrière, immigration, place des femmes) et à la question coloniale qui finit par entraîner la chute de la IV<sup>e</sup> République.

Là encore, la dimension très contemporaine des sujets abordés est à souligner. On ne peut traiter la question des évolutions institutionnelles sans avoir à l'esprit les questionnements actuels quant à l'évolution du régime mixte, présidentiel et parlementaire, de la V<sup>e</sup> République de nos jours. De même, la question des inégalités sociales, de l'immigration ou du rôle de la femme dans la société sont encore au centre de débats contemporains avec lesquels le candidat doit obligatoirement être familiarisé par une connaissance solide de l'actualité.

## BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Un conseil essentiel doit être donné au candidat ici : il est impératif de ne pas s'en tenir aux connaissances acquises au lycée mais, à l'inverse, le concours d'entrée à Sciences Po n'est pas un concours d'érudition ! Il ne sert à rien d'accumuler de multiples connaissances si l'on ne s'est pas entraîné à développer un esprit de synthèse qui permettra – et c'est le plus important – de problématiser de la manière la plus pertinente possible les sujets proposés. D'autre part, il convient de faire des choix pour ne pas se perdre dans la jungle des ouvrages proposés pour préparer le concours. Voici donc les références de quelques ouvrages parmi lesquels le candidat pourra faire son choix.

### Ouvrages généraux

- Serge BERNSTEIN, Pierre MILZA, *Histoire du XX<sup>e</sup> siècle*, trois tomes, Hatier, 2017.
- Bernard DROZ, Anthony ROWLEY, *Histoire générale du XX<sup>e</sup> siècle*, quatre tomes, Seuil, coll. « Points Histoire », 1986-1992.
- René RÉMOND, Jean-François SIRINELLI, *Notre Siècle*, Fayard, 1988.
- Jean-François SIRINELLI (dir.), *La France de 1914 à nos jours*, PUF, 2004.

### Sur les relations internationales

- René GIRAULT, *Diplomatie européenne. Nations et impérialismes. 1871-1914*, Tome 1, Payot, coll. « Petite bibliothèque Payot », 2004.
- Robert FRANCK, René GIRAULT, *Turbulente Europe et nouveaux mondes, 1914-1941*, Payot, coll. « Petite bibliothèque Payot », 2004.
- Pierre MILZA, *Les Relations internationales de 1871 à 1914*, Armand Colin, coll. « Cursus », 1990.

## Sur la révolution industrielle et sa société

- François CARON, *Les Deux Révolutions industrielles du XX<sup>e</sup> siècle*, Pocket, coll. « Agora », 1997.
- Jean-Pierre DAVIET, *La Société industrielle en France. 1814-1914*, Le Seuil, coll. « Points Histoire », 1995.
- Michel WINOCK, *La Belle Époque*, Perrin, Tempus, 2003.

## Sur la période de l'occupation

- Michel WINOCK, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Seuil, coll. « Points Histoire », 1982.
- Robert O. PAXTON, *La France de Vichy. 1940-1944*, Le Seuil, coll. « Points Histoire », 1997.

## Sur l'URSS et le totalitarisme

- Martin MALIA, *La Tragédie soviétique, Histoire du socialisme en Russie. 1917-1991*, Le Seuil, coll. « Points Histoire », 1997.

### REMARQUE SUR LA BIBLIOGRAPHIE

Ces ouvrages ont fait leurs preuves et contiennent par ailleurs eux-mêmes nombre de références intéressantes. Néanmoins, cette liste n'est qu'indicative et le candidat pourra la compléter ou remplacer certains titres par d'autres selon ses besoins.

On ne saurait cependant trop lui conseiller de ne pas dépasser outre mesure le nombre d'ouvrages conseillés ici. Accumuler une bibliographie beaucoup plus importante serait parfaitement contre-productif en vous amenant à vous disperser. En revanche, la lecture d'ouvrages de référence et de manuels peut être complétée pour certains sujets par celle d'articles.

On conseillera par exemple vivement la lecture de la revue *L'Histoire* ou de *Historia*, disponibles en bibliothèque, qui apportent un éclairage pertinent et clair sur nombre de questions. L'important est que vos lectures vous laissent le temps d'organiser vos révisions et vous permettent de réaliser un ensemble de fiches synthétiques sur chacun des points abordés au programme.

**Dernier conseil : surtout ne faites pas d'impasse !**

## MÉTHODOLOGIE

### Comment citer un ouvrage ?

Dans un devoir, il importe au moins d'être capable d'indiquer dans le corps du texte le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage dont vous tirez une citation. N'oubliez pas de souligner les titres que vous indiquez. Si vous donnez une référence complète, cela doit se faire comme suit :

Prénom NOM, *Titre de l'ouvrage* (en italiques dans un document, souligné dans une copie), Éditeur, Date.

## 3 Conseils pour l'épreuve de composition

La composition est la composante majeure de l'épreuve d'Histoire du concours. Le candidat devra donc choisir l'un des deux sujets proposés et consacrer **deux heures trente, voire trois heures**, à réaliser une composition qui répondra à la problématique posée à partir de ce sujet.

Le correcteur évaluera la méthode (plan, introduction, conclusion, transitions...), l'argumentation (compréhension et traitement du sujet, organisation des idées), les connaissances et leur emploi et bien sûr l'expression (écriture, orthographe, soin...).

L'épreuve visant à mesurer la capacité du candidat à restituer des connaissances justes et à structurer sa réflexion en fonction d'un questionnement dans un temps limité, il faut donc soigneusement gérer son temps.

### 3.1 Étape n° 1 : choix et étude du sujet (10 à 15 minutes)

Pour effectuer le choix, il faut commencer par identifier les thématiques et connaissances concernées par chacun des sujets proposés afin de déterminer lequel vous serez le plus apte à traiter.

Les sujets portent sur un ou plusieurs thèmes ou ensembles géographiques du programme de première. Les sujets peuvent concerner une période historique, telle que la guerre froide ou la première phase de la décolonisation, mais ils peuvent aussi porter sur un tableau à un moment de l'évolution historique (ainsi : « L'année 1958 en France » ou « La France de mai 1968 »), voire, mais plus rarement, sur un personnage historique (Staline, De Gaulle...).

Il faut repérer et définir les termes importants, repérer et expliquer les limitations dans le temps et dans l'espace. Il faut ensuite étudier le sens des mots de liaison. Enfin, il faut utiliser les informations des données complémentaires pour affiner la compréhension du sujet. À partir de ce premier travail, il est possible d'énoncer une ou plusieurs questions, une ou plusieurs problématiques qui serviront de guide au devoir.

#### EXEMPLES

Voici quelques exemples de sujets tirés des annales des épreuves précédentes.

- Quelle croissance économique depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ?
- L'affirmation de la République en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.
- Un exemple d'économie-monde : l'économie-monde britannique.
- La guerre d'Algérie.



### 3.2 Étape n° 2 : mobiliser les connaissances et élaborer un plan (30 à 35 minutes)

Il faut réunir, au brouillon, toutes les informations en rapport avec le sujet (idées, faits, personnages, lieux, bornes et dynamiques spatiales ou temporelles, etc.) et la problématique, puis, organiser ces informations pour mettre en place une logique d'exposition ou d'argumentation.

L'objectif est de construire une réflexion, en évitant la récitation de cours ou l'énumération, dont le déroulement obéira à un plan précis, qui peut être un plan **chronologique** (qui permettra de souligner les évolutions et les ruptures) ou un plan **thématique** (qui mettra en valeur et opposera éventuellement les différents aspects d'une période donnée ou d'un phénomène historique).

Ce seront les choix les plus courants en histoire mais, dans certains cas, on peut aussi opter pour le plan **typologique** (descriptif et explicatif, il établit des classifications), voire, plus rarement **dialectique** (thèse/antithèse).

### 3.3 Étape n° 3 : rédiger, au brouillon, l'introduction, la conclusion (20 à 25 minutes)

Dans l'ensemble de la rédaction du devoir, il faut respecter un certain nombre d'exigences :

- n'écrivez pas au futur, évitez les temps du passé qui alourdiraient la phrase mais privilégiez le présent ;
- évitez les expressions creuses, de type « cette période est une période de transition », etc. ;
- faites, de préférence, des phrases courtes.

#### a L'introduction

Il s'agit d'une partie très importante car c'est la première vue par le correcteur, elle donne une première impression sur la copie.

Elle se compose de 4 parties :

- **P'accroche** (rappel d'un fait, citation, phrase d'introduction) ;
- **la présentation des enjeux du sujet** (définition des termes du sujet et des limites de ce sujet) ;
- **l'énoncé de la problématique** ;
- **l'annonce du plan.**

## b La conclusion

Il s'agit de la dernière impression laissée au correcteur mais aussi de la dernière partie rédigée sur la copie. Donc, elle doit être rédigée avec soin et, à l'avance, pour éviter de la bâcler au dernier moment.

Elle se compose de 2 parties :

- **la réponse à la problématique**, qui ne doit en aucun cas consister en une sorte de résumé du développement mais doit réellement fournir une réponse pertinente, claire et synthétique à la question posée en introduction ;
- **l'ouverture**, qui dessine des perspectives, évoque les liens avec la période historique qui suit celle que vous avez évoquée, souligne les conséquences futures d'un phénomène sur lequel le sujet vous a amené à vous pencher. À partir du moment où votre plan est prêt, il peut être utile de commencer à rédiger un brouillon de conclusion rapide, avant même d'entamer le développement. Cela vous évitera ce qui arrive encore trop souvent aux candidats : bâcler la conclusion à la va-vite à la fin du devoir, quasiment à la limite du temps imparti.

## 3.4 Étape n° 4 : rédiger la copie (80 à 90 minutes)

Après avoir recopié l'introduction, il faut sauter une ou deux lignes et entamer la rédaction du développement. Il doit, bien évidemment, suivre le plan indiqué dans l'introduction et respecter certaines règles.

Chaque partie doit débiter par une petite introduction énonçant l'idée principale et comment elle sera traitée et finir par une transition concluant la partie et annonçant la suivante.

Chaque partie (2 ou 3) se compose de sous-parties (2 à 4) dans lesquelles les idées avancées s'enchaînent avec fluidité et logique et s'appuient sur des exemples. Une bonne copie se reconnaît s'il est possible d'identifier le plan sans lire la copie ; il est donc indispensable de sauter des lignes entre les parties et d'aller à la ligne entre les sous-parties.

## 3.5 Étape n° 5 : relecture du devoir (10 à 15 minutes)

La relecture est une étape cruciale et trop souvent négligée, c'est pourquoi il faut impérativement pouvoir vous ménager une plage de temps pour pouvoir souffler un peu après la fin de la rédaction avant de procéder à une relecture attentive de votre copie afin de contrôler le style, la présentation et l'orthographe.

Sélectionnez les angles de relecture (noms propres et majuscules, vérification des accords) afin de ne rien laisser passer. Comme pour n'importe quel concours de ce niveau, la correction de la langue est un élément extrêmement important dans l'évaluation de la copie.

Sous-partie 1

**Croissance économique  
et mondialisation  
depuis le milieu  
du XIX<sup>e</sup> siècle**

## CHAPITRE 2

# Le décollage industriel

**Kant (1724-1804)**, éminent représentant des Lumières européennes, peut être considéré comme le grand témoin des bouleversements apportés en Europe par la Révolution Française. Cinquante ans plus tard, **Georg Wilhelm Friedrich Hegel (1770-1831)** est déjà le témoin d'une époque bien différente : celle de la révolution industrielle naissante, qui commence à refaçonner bien plus radicalement encore la société européenne.

La **révolution industrielle** est pourtant une révolution au sens le plus complet du terme en ce qu'elle ne bouleverse pas seulement la culture politique mais qu'elle entraîne la modification radicale de toutes les conditions d'existence de l'humanité. Le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui ne peut être compris qu'à la lumière des bouleversements qui interviennent à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le concept de révolution industrielle a été popularisé dans les années 1880 chez les historiens pour désigner cette rupture mais c'est **Michelet (1798-1874)**, le grand historien de la Révolution française, qui commence le premier à parler de « révolution » vers 1840 pour décrire la rupture radicale dont il est le témoin.

Le terme de « révolution » accolé à l'adjectif « industriel » suggère ici une **modification radicale des modes de productions et de consommation**, liés à l'émergence et au développement de nouvelles **industries**. Pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'industrialisation se développe ainsi massivement sur toute une partie de la planète. Elle se diffuse d'abord en Europe du nord-ouest, puis en Amérique, au Japon et en Russie.

Mis à part le cas de l'URSS après la révolution de 1917, l'industrialisation s'est effectuée selon les règles du **capitalisme** avec une intensité inégale selon les pays, déterminant ainsi des changements plus ou moins profonds et rapides des **structures sociales et des modes de vie**. Cette extension de l'industrialisation engendre des mutations économiques, sociales, sociétales, idéologiques, politiques et géopolitiques qui bouleversent les sociétés occidentales ainsi que l'organisation du monde. De la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, les générations qui se sont succédé ont ainsi eu chacune la certitude d'assister à un processus d'accélération sans précédent du progrès technique.

## 1 Une révolution technique

### 1.1 Une révolution technique aux racines anciennes

Le début de la première révolution industrielle intervient au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles en Grande-Bretagne et, d'une manière plus atténuée en Europe. On confie

facilement la paternité de la révolution industrielle à **James Watt (1736-1819)** et à sa machine à vapeur.

Les travaux sur la vapeur remontent pourtant à l'antiquité, avec l'éolipyle (« La sphère d'Éole ») de **Héron d'Alexandrie (ingénieur et mathématicien grec, 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.)**. C'est une chaudière hermétique remplie en partie d'eau, placée sur le feu. De cette chaudière sortent deux tubes reliés à une sphère pouvant tourner autour d'un axe horizontal. De cette sphère, deux autres tubes perpendiculaires à l'axe laissent sortir la vapeur qui, par propulsion, fait tourner la sphère.

L'invention n'était à l'origine utilisée que comme attraction de divertissement et trouvait sa place dans des salons, son potentiel de source d'énergie étant négligé. L'éolipyle fut reconstitué en 1978, pour étude, par **John Landels**, chercheur anglais. La vapeur qui s'échappe par les tubes crée un couple de forces qui fait tourner la sphère à une vitesse d'environ 1 500 tours par minute. Néanmoins, la perte de chaleur est importante : pour fonctionner de manière continue, la machine devrait consommer plusieurs centaines de kilogrammes de bois par heure.

En 1543, un certain **Blasco de Garay (1500-1552)** aurait fait fonctionner un bateau mû par la vapeur dans le port de Barcelone, en présence de Charles Quint. Un événement qui tient plus du mythe que de la réalité et qui n'a jamais été prouvé. Son invention n'intéressa de toute façon personne et il est mort vraisemblablement en emportant avec lui son secret. En 1668, le jésuite flamand **Ferdinand Verbiest (1623-1688)** décrit dans son livre le premier véhicule terrestre mû par un jet de vapeur et une roue à aubes.

## 1.2 Les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles perfectionnent le principe de la vapeur

En 1679, le Français **Denis Papin (1647-1712)** construit la première chaudière qu'il a d'abord l'idée d'utiliser pour cuire des aliments, en fabriquant la première cocotte-minute de l'histoire. Il présente son invention à la cour de Louis XIV en 1694, suscitant à peine plus qu'un intérêt amusé. Ce n'est que bien plus tard que, prenant conscience du potentiel de la vapeur, il propose l'idée du piston, qui donnerait accès à des puissances insoupçonnées jusqu'alors. Son prototype de bateau à vapeur reste inefficace et ses derniers plans sont détruits alors qu'il doit fuir la France lors de la révocation de l'édit de Nantes en 1698.

La même année, En 1698, **Thomas Savery (1650-1715)** déposa un brevet sur une pompe destinée à l'exploitation minière, fonctionnant à la vapeur, directement inspirée des travaux d'**Edward Somerset (1601-1667)**. Par la suite, il la perfectionna en collaboration avec **Thomas Newcomen (1664-1729)**, grâce, entre autres, aux travaux du malheureux Denis Papin, mort dans la misère.

Un premier modèle commercial fut utilisé dès 1712 dans les mines de charbon, près de **Dudley**, dans le centre de l'**Angleterre**. C'est en réparant en 1764 un des moteurs de Newcomen que l'écosseais **James Watt (1736-1819)** perfectionne le modèle en ayant

l'idée d'ajouter une chambre de condensation de la vapeur, séparée par une valve du reste du moteur. Il en dépose le brevet en 1764 mais il ne conçoit le modèle du cylindre à double action, dans lequel la vapeur entraîne le piston, idée que le malheureux Papin n'avait jamais pu mettre en pratique, qu'en 1784, date à laquelle il dépose un brevet d'application pour une locomotive à vapeur. Il perfectionne ensuite son invention en lui adjoignant un régulateur centrifuge permettant de varier la pression et de mesurer l'énergie produite en « chevaux-vapeurs ».

## 2 La croissance économique, notion et enjeu majeur

### 2.1 Innovation et invention

Le piston de Watt et les expériences ratées de Papin illustrent très nettement la différence fondamentale qui peut exister entre deux notions elles aussi fondamentales quand on étudie la révolution industrielle, à savoir **P'innovation** et **P'invention**.

Une innovation est une amélioration dans un domaine [innovation de produit, innovation de production] qui connaît une application à grande échelle. Une invention est une découverte individuelle qui n'est pas nécessairement étendue à grande échelle et ne dépasse pas forcément la sphère individuelle.

Miguel Serveto, médecin jésuite espagnol, découvre bien le principe de la circulation sanguine en 1511, malheureusement pour lui, il se convertit également au protestantisme et finit brûlé vif. William Harvey, universitaire anglais, a plus de chance quand il publie en 1628 ses *Principes de la circulation sanguine* qui connaissant une large diffusion (à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un garçon boucher anglais « redécouvrira » le principe sans avoir idée qu'il a été mis au jour quatre siècles avant lui).

Une invention peut arriver trop tôt ou trop tard. Celle de James Watt arrive à point nommé pour se transformer en véritable innovation et contribuer au **décollage industriel** et économique.

### 2.2 Le décollage économique

Le décollage économique est loin cependant de s'appuyer uniquement sur la machine à vapeur. L'approche économique classique du concept de révolution industrielle repose en effet sur la constatation d'une **rupture du rythme de la croissance**, de la productivité du travail et de la formation du capital. Cela signifie plus concrètement que, par exemple, les Anglais deviennent à la fois beaucoup plus nombreux et beaucoup plus riches de 1780 à 1860. La population est multipliée par **2,7** et le revenu par tête est multiplié lui par **2,5** sur la même période. Cette évolution est due à plusieurs facteurs concomitants qui sont :